



Note aux syndicats

TEMPS DE TRAVAIL, EMPLOI, SALAIRE, FORMATION, tous ensemble engageons l'offensive !

Montreuil, le 18 novembre 2019

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale s'engage dans la campagne interfédérale « 10%. »

► QUELLE EST SA SIGNIFICATION, COMMENT S'EN SAISIR ?

Dans le contexte politique de casse du service public, nous réaffirmons la totale pertinence de notre statut et notre rejet de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Leur politique de la terre brûlée, c'est pour préparer le terrain aux privatisations ! C'est parce que les attaques concernent toute la fonction publique et qu'il est nécessaire d'y répondre globalement que les fédérations CGT de la Fonction publique de l'Etat, de la Fonction publique hospitalière et de la Fonction publique territoriale ont décidé conjointement d'engager cette campagne

❖ **10% de temps de travail en moins**, c'est la campagne de la CGT pour les 32 heures. 10% de temps de travail consacré à la formation professionnelle.

❖ **10% d'effectifs en plus**, cela correspondrait pour la fonction publique hospitalière à environ 160 000 recrutements supplémentaires dans toute la France afin d'améliorer dans un premier temps la réponse aux besoins médicaux, sociaux et médico-sociaux de la population. Ce qui reste loin du besoin réel de 100 000 emplois dans le sanitaire, 200 000 emplois dans les EHPAD et 100 000 emplois dans le médico-social.

10% d'effectifs en plus, pour réaliser 10% de temps de travail en moins, c'est possible, c'est nécessaire !

❖ **10% d'augmentation indiciaire** (et salariale pour les CDI de la fonction publique et contractuels), cela revient à revendiquer le passage du point d'indice à 5,15 euros au lieu de 4,68 actuellement.

❖ **10% dans tous les domaines**, parce que c'est un taux facile à mettre en avant, le même pour tous, unificateur, à même de nous faire avancer sur une même ligne face à nos employeurs.

Concernant nos salaires et traitements, bien entendu la CGT continue de demander le dégel du point d'indice et le rattrapage de ce qui nous a de fait été confisqué depuis plus de 10 ans (ce qui est évalué à une perte de 18% de pouvoir d'achat). Nous voulons un chiffre unificateur, et il s'agit ici pour nous d'une étape. Hors de question d'abandonner le rattrapage de ce qui nous est dû. D'ailleurs, nous le rappelons dans nos tracts et préavis

10% : parce que c'est le minimum... mais ce n'est pas une revendication définitive

10% : parce que nous sommes fier.e.s d'être fonctionnaires

10% : un slogan pour mobiliser le plus grand nombre dans un même combat



Chacune de ces revendications s'oppose à la loi dite de transformation de la fonction publique : nous ne voulons pas de « transformation » nous voulons le renforcement et l'amélioration du statut et de nos conditions de travail.

➡ contre la remise en cause des accords passés sur le temps de travail, mais 10% de temps de travail en moins partout,

➡ contre le démantèlement du statut et la généralisation des emplois contractuels et de missions, et pour l'ouverture massive de postes aux concours. La baisse du temps de travail doit s'accompagner de recrutements statutaires,

➡ pour le dégel du point, le rattrapage de ce qui nous a été confisqué et à la suite immédiate 10% d'augmentation du point dans un premier temps : contre les contrats individuels d'objectifs, contre les évaluations/rémunérations à la tête du client. Pour les fonctionnaires, du point d'indice, rien que du point d'indice.

Cette loi impose la remise en cause des accords passés un an après l'élection de l'assemblée délibérante : juin 2021 pour les mairies, mais juin 20 ?? pour les départements et les régions. C'est encore loin, c'est déjà très proche. Sans attendre, alertons tous les collègues !

Gouvernement, patrons et nombre d'employeurs territoriaux profitent de la crise sanitaire pour accélérer leurs plans. Face à une telle agressivité, face à une telle volonté liquidatrice, deux questions se posent à nous : comment faire pour les arrêter ? Comment faire pour défendre nos conquises ? C'est pourquoi cette campagne vise à constituer un front d'ensemble pour résister et construire le rapport de force nécessaire. Il s'agit d'une campagne à mener sur le long terme, une campagne de sensibilisation, une campagne pour regrouper, une campagne pour agir.

Tous ensemble ! Nous constatons avec satisfaction un accroissement du nombre de préavis déposés par les syndicats ou par des USD. Ces préavis permettent de cibler au plus près les revendications locales et d'établir la jonction avec les revendications nationales, dont la résolution sera déterminée par notre capacité à faire monter le rapport de force dans le plus grand nombre d'établissements.



Cette campagne interfédérale est à mener en lien avec notre campagne fédérale « **EMBAUCHEZ, FORMEZ, ON EST ÉPUI.S ! », une campagne pour exiger des embauches dans le public, le privé, la santé, le médico-social et le social organisée dans un calendrier d'octobre 2020 à mars 2021.**

➡ Nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous renvoyer le questionnaire afin de pouvoir affiner les besoins en personnels et de revendiquer auprès du ministère de chiffres au plus près de la réalité.
